

LUCRÈCE LECTEUR D'HÉRACLITE

Alain GIGANDET¹

Commençons par reconstituer, au moins à grands traits, la toile de fond de cette confrontation du poète épicurien avec le penseur éphésien légendaire.

Le *De rerum natura* comporte un nombre non négligeable de polémiques, mais les adversaires en sont rarement nommés : Lucrèce, en la matière, se conforme à une tradition épicurienne qui semble bien remonter au fondateur du Jardin lui-même². Cependant, avec Héraclite, Empédocle et Anaxagore³, on a affaire à une exception remarquable, significative sans doute du retour philosophique d'Épicure sur le terrain des grands systèmes des φυσικοί⁴, de sa volonté de s'expliquer avec ces derniers par-dessus le moment socratico-platonicien, et dans un rapport ambigu à Aristote lui-même. Le fondateur du Jardin est réputé avoir écrit un *Résumé des livres Contre les physiciens* [Ἐπιτομή τῶν πρὸς τοὺς φυσικοῦς] et son disciple Métrodore un *Contre Démocrite* [Πρὸς Δημόκριτον]⁵. Les chapitres XIV et XV de l'œuvre maîtresse d'Épicure, le Περὶ φύσεως, étaient consacrés à une revue critique du monisme des principes, puis du pluralisme limité, pour finir par le système d'Anaxagore. Il est peu douteux que Lucrèce s'inspire étroitement de cette séquence⁶.

Du coup, le terrain sur lequel se place cette polémique dans le *De rerum natura* est bien délimité : il s'agit d'une problématique des principes constitutifs de la nature, compris comme éléments au sens de l'ancienne physique⁷.

1. Maître de conférences à l'université Paris-XII-Val-de-Marne.

2. Sur le style polémique propre à Épicure, voir D. SEDLEY, « Epicurus and his professional rivals », p. 119-159.

3. I, 635-920.

4. Ainsi les nomme Aristote, en particulier au livre A de la *Métaphysique*.

5. Diogène Laërce X, 27-28.

6. D. SEDLEY, *Lucretius and the Transformation of Greek Wisdom*, p. 123-126. Sur la polémique historique chez les épicuriens, voir W. J. TATUM, « The presocratics in book one of Lucretius' *De rerum natura* », p. 179-180.

7. Sur le « retour » d'Épicure aux φυσικοί contre la mathématisation des phénomènes célestes par l'école d'Eudoxe, voir D. SEDLEY, « Epicurus and the mathematicians of Cyzicus », p. 5-83.

Toutefois, la manière dont Lucrèce s'explique avec Héraclite comporte une difficulté propre, car plusieurs indices incitent à la considérer comme une sorte de billard, un jeu à plusieurs bandes destiné à atteindre sans la nommer l'école stoïcienne rivale. Les problèmes d'interprétation qui gouvernent la lecture de ce texte sont donc emboîtés : quel Héraclite lit et vise Lucrèce ? quelqu'un d'autre se cache-t-il derrière celui-ci ? On a là un exemple intéressant, dans sa complexité, de stratégie antique de la citation.

Contexte de l'argumentation : son économie générale

Cette séquence polémique, qui prend place au milieu du chant I, suit immédiatement le développement d'une thèse « technique » importante, celle qui concerne les parties minimales de l'atome. L'existence de telles parties est impliquée par la nature étendue de l'atome, sans pour autant mettre en danger l'absolue solidité de ce dernier ; quoique distinguables par une inspection de l'esprit, les parties n'ont pas d'existence par elles-mêmes et l'atome n'est pas constitué à partir d'elles. La réaffirmation du caractère indestructible de l'atome, que dit son nom (mais Lucrèce n'utilise jamais le mot *atomus*), va constituer la toile de fond de la réfutation des φυσικοί, comme le marque l'enchaînement du début du vers 635, avec *quapropter*. La polémique sur les éléments porte sur le concept même de matière : « ceux qui ont fait du feu la matière des choses » dit Lucrèce pour introduire les héraclitéens⁸. Il reproche à ses adversaires de faire fond sur des éléments eux-mêmes décomposables, de postuler une matière friable, fragile et finalement vouée au néant – un être qui, en définitive, se renverse de lui-même dans le non-être.

Des trois adversaires nommés, Héraclite est affronté en premier selon un principe de classification assez transparent qui, selon Bailey, restitue schématiquement les étapes ayant mené à l'atomisme de Leucippe et de Démocrite. En premier lieu, le monisme élémentaire, dont Héraclite, avec son principe igné, semble être considéré comme le représentant le plus sophistiqué. Puis le pluralisme limité avec Empédocle. Enfin, le pluralisme radical qui s'exprime dans la doctrine des homéomères soutenue par Anaxagore. Tel est donc l'Héraclite visé par Lucrèce : celui qui constitue la nature entière à partir d'une « nature », d'un unique principe matériel.

Avant de s'attaquer à cette thèse, cependant, Lucrèce se livre à une attaque en règle du style des écrits d'Héraclite⁹, par une sorte de commentaire latin du surnom de l'Éphésien, « l'Obscur » (ὁ Σκοτεινός¹⁰) : *clarus <ob> obscuram linguam*, avec le jeu de mots en forme d'oxymore, « leçon par l'exemple » sur laquelle il faudra revenir. Avec Héraclite, donc, les questions de style sont au premier plan. Lucrèce conclut d'ailleurs son attaque en en élargissant la portée :

8. *qui materiem rerum esse putarunt / ignem*, vers 635-636.

9. Vers 638-644.

10. Voir Cicéron, *Fin.* II, 15.

le succès d'Héraclite est dû à la fascination commune des sots [*stolidi*] pour l'expression sibylline et contournée, qui prétend laisser deviner des vérités profondes derrière les mots « pervertis » ou « renversés », *inversa verba*. Nouvelle allusion transparente aux oxymores d'Héraclite, qui prolonge *clarus/obscura* du vers 639, mais allusion sans doute à double fond, comme je serai amené à le suggérer plus loin.

La réfutation de la physique du feu élémentaire, dont la thèse, dans la version qu'en donne Lucrèce, est que les choses « d'un seul feu pur [...] sont toutes nées¹¹ », développe trois arguments majeurs. Argument 1 (v. 645-646) : par principe, un seul élément ne peut rendre raison de la diversité des corps sensibles et de leurs qualités. La réfutation s'adosse à un axiome ontologique de l'épicurisme, qui lie le divers au multiple dans l'être. La suite en explore les modalités. Argument 2 (v. 647-654) : de manière plus précise, les opérations par lesquelles le feu est censé se diversifier, condensation et raréfaction, ne peuvent produire des natures non ignées ; *a fortiori* (argument 2 *bis*, v. 655-664), de tels processus, qui sont des mouvements, supposent le vide, qui est nié par l'adversaire. Argument 3 (v. 665-683) : une autre hypothèse pour expliquer la production des corps non ignés à partir du feu est le refroidissement de ce dernier. Sa réfutation joue sur un concept clé de la physique épicurienne, celui de limite¹² : le feu refroidi n'est plus du feu, il franchit les bornes qui définissent son être. Dès lors, la thèse héraclitéenne ne fait plus venir les choses du feu mais du néant, ce qui contredit un principe universel de la physique.

Le bilan de cette réfutation physique est dressé aux vers 684-689 : (a) en réciproquant les termes de la démonstration, on dira que si le feu ne peut être principe, les principes ne peuvent être ignés ; (b) se trouve ainsi rétablie la vérité sur les principes de la nature : ce ne sont pas des « éléments » au sens de l'ancienne physique, ils ne peuvent avoir aucune propriété spécifique des éléments sensibles, humidité, chaleur, etc., mais ils possèdent, il faudrait même dire détiennent, les propriétés caractéristiques de la corporéité en général.

L'argumentation physique, enfin, se déplace sur le terrain épistémologique¹³. Pour qui admet (comme semble le faire Héraclite au dire de Lucrèce) que les sens constituent la source fondamentale de notre connaissance et le critère de sa vérité, il est absurde, car démenti par l'évidence, de prétendre que toute chose est, en son fond, feu.

La conclusion s'impose donc, le choix du feu comme élément-principe est arbitraire. Or c'est un arbitraire qui affecte en fait l'élection de n'importe lequel des éléments pris singulièrement, et il faut par conséquent condamner en bloc le monisme principiel.

11. *ex uno sunt igni puroque creatae*, vers 646.

12. Ce qu'Épicure a enseigné aux hommes fondamentalement, c'est « quelle chose peut naître, et quelle ne le peut / et la raison enfin qui fait que toute chose / a un pouvoir fini [*ffinita potestas*] et un terme fiché / profondément en elle [*alte terminus haerens*] », I, 75-77.

13. Vers 690-704.